

PARIS / Les élus urbains demandent une évaluation de la réforme des rythmes scolaires

PARIS / Au cours de la réunion de leur commission éducation, mercredi 27 janvier 2016, les élus de France urbaine*, présidée par Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, ont exprimé le souhait d'une évaluation de la réforme des rythmes scolaires entre les collectivités locales et le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

PRESSE

AGENCE.fr

la lettre économique

L'objectif serait de mettre en perspective, dans un contexte de diminution de la ressource publique, les moyens mis en œuvre par les collectivités au regard de l'amélioration des performances scolaires attendue par la réforme. A cette fin,

les élus souhaitent rencontrer rapidement la ministre, Najat Vallaud-Belkacem. Cette évaluation conjointe, demandée fortement par les élus urbains, permettrait précisément d'examiner les impacts de la réforme sur le fonctionnement et l'organisation des écoles tout en distinguant le cas de la maternelle de celui de l'élémentaire. Ce serait également l'occasion d'apprécier l'impact en terme de fatigue tant auprès des enfants que des parents. L'évaluation des coûts serait évidemment nécessaire, en plus de celle des résultats scolaires, étant rappelé que la réforme a pour ambition d'offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage. Enfin, une étude de l'impact sur l'organisation pédagogique et organisationnelle (recrutements, qualifications...) des temps périscolaires ainsi que sur l'activité des associations partenaires de l'école pourrait être conduite avec le ministère de la Jeunesse et des sports. C'est à l'issue d'une étude approfondie que pourrait être discutée l'efficacité réelle, de même que la pertinence, de la réforme des rythmes scolaires, dont les difficultés de mise en œuvre et les coûts ont grevé l'action des collectivités déjà largement obérée par la baisse des dotations.

*** France urbaine, née de la fusion de l'Association des Maires de Grandes Villes de France et de l'Association des Communautés Urbaines de France, regroupe les élus des métropoles, des grandes communautés et des villes centres ou périphériques. Elle compte, au 31 décembre 2015, 99 membres de toutes tendances politiques confondues, représentant près de 30 millions d'habitants.**